

La Lettre

n°59

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Aller de l'avant !

Récemment adopté par l'Assemblée départementale, le budget 2016 présente, au-delà de plusieurs engagements forts tels

que la stabilité fiscale, une originalité propre à notre Département. Il est l'aboutissement d'une démarche inédite de concertation que j'ai voulu mettre en œuvre avec le soutien des élus de la majorité départementale.

La large consultation lancée dès l'automne dernier s'avérait, à nos yeux, d'autant plus nécessaire que la construction de notre budget s'inscrivait dans un contexte sans précédent. Nous devons à la fois faire face à des difficultés financières liées à des dépenses de solidarité en hausse croissante et nous adapter à un changement du périmètre de nos compétences, issu de la loi NOTRe. Grâce à la mise en œuvre d'une concertation innovante, nous avons réussi à résoudre cette difficile équation.

Le dialogue avec les élus locaux et les forces vives de notre département, les propositions des Lot-et-Garonnais ont ainsi, de façon complémentaire, nourri notre réflexion. Enfin, les travaux de la commission de refondation des politiques départementales, composée de membres des trois groupes représentés dans l'hémicycle départemental, ont débouché sur onze préconisations, adoptées à l'unanimité.

Au terme de ce processus, les décisions prises ont permis de remettre à plat tous nos régimes d'aide et de recentrer nos interventions sur nos compétences propres. Nous sommes conscients que nos choix

n'ont pas été indolores, mais ils sont à la fois le reflet de nos capacités budgétaires et la traduction d'une loi qui clarifie les champs d'action des collectivités. Nous avons également veillé à ce que nos politiques jouent toutes un rôle d'effet levier afin de favoriser le développement local.

C'est dans cette perspective que nous travaillons à la mise en route de deux grands projets qui, chacun à leur manière, ont vocation à dessiner le Lot-et-Garonne de demain.

Tout d'abord, les Etats généraux du tourisme. Après être longtemps resté plus discret que nos voisins, le Lot-et-Garonne a gagné en capacité d'accueil, en offre touristique et donc en notoriété. Nous devons aller plus loin tout en gardant la maîtrise du développement d'un tourisme vert et de proximité qui s'appuie sur la richesse de notre identité culturelle, paysagère, architecturale et gastronomique. La participation de tous les acteurs privés et publics, et plus largement des Lot-et-Garonnais, nous permettra de tracer les pistes pour valoriser davantage notre département afin qu'il devienne une destination privilégiée dans le grand Sud-Ouest.

Ensuite, l'implantation à l'horizon 2020 d'un domaine Center Parcs constituera un atout majeur de notre image touristique. Pour l'heure, le groupe Pierre&Vacances-Center Parcs organise la concertation avec une série de rencontres ouvertes à la population et aux acteurs locaux.

Vous le voyez, l'avenir du Lot-et-Garonne est bien l'affaire de tous les Lot-et-Garonnais. Construisons-le ensemble !

2 - 3

DOSSIER

- Refondation : les clés du budget 2016

EN BREF

- Tous ensemble pour lancer le déploiement de la fibre optique
- Un nouveau centre de traitement et de régulation des appels d'urgence à Foulayronnes
- Sécurisation de la traversée de Pont-des-Sables

4

TOURISME

- Donner une nouvelle dimension au développement touristique
- Center Parcs : des réunions publiques en juin

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département



■ DOSSIER

REFONDATION

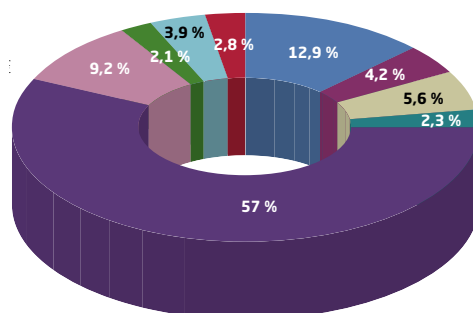
Les clés du budget 2016




Le 31 mars, l'Assemblée départementale a adopté le budget 2016. Ce vote marque l'aboutissement d'un processus de construction budgétaire plus contraint que jamais. Notre collectivité est parvenue à un équilibre s'établissant à 413,6 M€, soit 15 M€ de moins par rapport à l'année dernière. Des choix ont donc été nécessaires. Ils tiennent compte du nouveau cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), de l'aggravation de « l'effet ciseaux » (écart croissant entre baisse des recettes et hausse des dépenses obligatoires liées aux allocations individuelles de solidarité, notamment le RSA – Revenu de solidarité active) et de la conjoncture économique.

Ce « budget de refondation » est inédit dans le sens où le Département a dû remettre à plat tous ses régimes d'aides, pour prioriser ses actions et privilégier l'effet levier de ses interventions. La condition pour que le Département puisse continuer à accompagner les Lot-et-Garonnais, les forces vives de notre territoire et préparer l'avenir !

413,6 M€ : où va l'argent ?

	Développement social et prévention médico-sociale - 235,8 M€
	Services généraux - 53,3 M€
	Routes, infrastructures et réseaux numériques - 37,9 M€
	Éducation - 23,3 M€
	Sécurité (pompiers...) - 17,6 M€
	Transports - 16,1 M€



	Économie, agriculture et tourisme - 11,4 M€
	Culture, vie associative, jeunesse, sports et loisirs - 9,7 M€
	Aménagement et environnement - 8,5 M€

Des mesures-cadres adoptées à l'unanimité

Concertation et transparence sont les maîtres-mots de la majorité départementale. Aussi, en vue de la préparation du budget sur fond de loi NOTRe et de contraintes financières, le président Pierre Camani a créé une commission de refondation des politiques publiques, composée de représentants des trois groupes politiques de l'assemblée.

Elle a pris à bras-le-corps l'ensemble des problématiques posées à notre collectivité. À l'issue de cinq réunions de travail, l'ensemble des conseillers départementaux, unanimes, ont pris des engagements pour l'année 2016 tels que :

- absence d'augmentation de la fiscalité,
- priorisation des interventions au profit des compétences obligatoires du Département,
- réduction de 10 % des moyens de fonctionnement des services,
- plan de stabilisation de la masse salariale.

0%

d'augmentation d'impôt pour la 7^e année consécutive



Le Département a décidé de ne pas augmenter les impôts (taux départemental de la taxe sur le foncier bâti).

Une hausse de 35 % aurait été nécessaire si la collectivité ne s'était pas engagée dans une démarche de refondation et n'avait pas pris les mesures adéquates.

Maintenir coûte que coûte un bon niveau d'investissement et privilégier l'effet levier

Favoriser l'effet levier des interventions départementales au bénéfice de l'attractivité du territoire a été un objectif majeur de cette construction budgétaire. Aussi, même si l'enveloppe a diminué par rapport à l'an dernier, la capacité de la collectivité à générer des investissements sur l'ensemble du département reste très forte.

Le budget prévoit 51 M€ d'investissements propres auxquels s'ajoutent ceux réalisés avec le soutien du Conseil départemental : 13 M€ mobilisés chaque année dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit pendant les 10 prochaines années ; 3,5 M€ de travaux générés en 2016 pour la rénovation des gendarmeries (bail emphytéotique administratif) ; 3 M€ par an en moyenne investis pour la rénovation des casernes de pompiers dans le cadre du plan pluriannuel financé par le Département...

Plus de

70 millions d'euros investis par le Département en 2016

- 51 M€ d'investissements directs
- 19,5 M€ d'investissements indirects (déploiement du très haut débit, BEA [bail emphytéotique administratif] des casernes de gendarmerie et programme de rénovation des centres d'incendie et de secours)

EFFET LEVIER

70 M€ permettent la réalisation d'un volume de travaux bien plus important

Le Département reste un partenaire essentiel des forces vives du territoire

Le Lot-et-Garonne est classé parmi les Départements les plus engagés financièrement auprès des partenaires (communes et intercommunalités, acteurs économiques, agricoles et touristiques, associations...) en comparaison avec les Départements de France de même strate.

En 2014, le Département a participé au fonctionnement de diverses structures communales, associatives, économiques... à hauteur de 687 €/ habitant alors que la moyenne de la strate était de 653 €/ habitant. Il a accordé des subventions d'investissement à des tiers (collectivités, acteurs économiques, associations...) à hauteur de 73 €/ habitant alors que la moyenne de la strate était de 65 €/ habitant.

Aussi, le choix budgétaire du Département de Lot-et-Garonne de s'aligner en 2016 sur la moyenne des autres Départements vise à faire face à une situation très contrainte tout en restant le partenaire privilégié des acteurs territoriaux dont les projets ne pourraient être réalisés sans son soutien.

6,1 millions d'euros

inscrits au budget 2016 pour le sport, la culture, la vie associative et la citoyenneté

En Lot-et-Garonne, contrairement à bon nombre d'autres collectivités, les élus départementaux ont unanimement choisi de préserver le financement du sport, de la culture et plus largement du monde associatif : une volonté de continuer à soutenir celles et ceux qui entretiennent le socle du « vivre ensemble » sur nos territoires.

Toujours aux côtés des communes et intercommunalités

Tous les élus le savent, le contexte est à la priorisation des investissements. Au moment où l'argent public est rare, les collectivités doivent à la fois innover et redoubler de pragmatisme.

La recherche du plus grand effet levier des interventions départementales passe par la définition de projets de territoires. 2016 est donc une année charnière pour bâtir une politique de contractualisation avec les communes et intercommunalités. L'objectif est, *in fine*, de prioriser le soutien aux projets en fonction de leur intérêt pour le territoire et ses habitants. Cette démarche sera conduite dans la concertation et la plus grande transparence avec les élus locaux.

Une assistance technique pour les collectivités

Au-delà des financements nécessaires à la réalisation d'équipements communaux, les élus locaux ont aussi de plus en plus besoin d'un soutien technique pour sécuriser le montage de dossiers complexes.

Fort d'un bilan positif de l'expérimentation de ce service depuis 2 ans en lien avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE47) et la Société d'Économie Mixte (SEM47), le Département renforce sa mission d'assistance technique pour faire profiter les communes et intercommunalités de son expertise (aide à la décision, actes administratifs, montage financier et suivi).

À NOTER La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie l'octroi d'aides directes aux entreprises exclusivement à la Région. Aussi, le Conseil départemental s'est rapproché sans tarder de cette dernière – il a été l'un des premiers à prendre cette initiative – pour trouver des modalités contractuelles permettant d'éviter la rupture brutale de certains dispositifs dans les domaines économique et agricole. Les vice-présidents Jacques Bilir et Raymond Girardi sont chargés respectivement de préparer l'élaboration du schéma régional de développement économique qui encadrera les aides aux entreprises, et de sécuriser les interventions de façon transitoire jusqu'à la définition de la politique agricole et forestière régionale.



Tous ensemble pour lancer le déploiement de la fibre optique

Pour accéder au Très haut débit à moindre coût et dans les meilleurs délais, les opérateurs du numérique en Lot-et-Garonne unissent leurs forces !

Début avril, le Syndicat Lot-et-Garonne numérique, le Syndicat départemental d'électricité et d'énergies (SDEE 47), ERDF et Orange ont signé des conventions relatives au déploiement de la fibre optique. Ces contrats visent, en milieu rural, à fixer la fibre optique sur les poteaux électriques, évitant l'enfouissement sous-terrain très onéreux. Ce partenariat exemplaire permet ainsi d'accélérer l'arrivée de la fibre, de mutualiser les infrastructures publiques et de diminuer considérablement les coûts de déploiement.



Un nouveau centre de traitement et de régulation des appels d'urgence à Foulayronnes

Les urgentistes et les pompiers disposent désormais d'un nouveau centre de traitement et de régulation des appels d'urgence (15, 18 et 112) à Foulayronnes.

Face à la hausse croissante des appels d'urgence (270 000 appels reçus en 2015), les 45 opérateurs en charge de cette cellule ont besoin d'un outil compétitif en termes d'ergonomie et de technologie, car travailler dans de meilleures conditions permet d'améliorer la qualité du service rendu à nos concitoyens.

Figurant parmi les 15 centres les plus performants de France, ce nouvel équipement a été financé à hauteur de 900 000 € par le Département de Lot-et-Garonne, 900 000 € par le Service départemental d'incendie et de secours et 1 M€ par le Centre hospitalier d'Agen.

Sécurisation de la traversée de Pont-des-Sables

Avec près de 12 000 véhicules (dont 1 200 poids lourds) traversant chaque jour le lieu-dit Pont-des-Sables à Fourques-sur-Garonne, il était devenu nécessaire de sécuriser le croisement entre la D 933 et la D 143 et de fluidifier le trafic. A peine achevé, cet aménagement répond aux objectifs fixés ! Le giratoire assure le ralentissement des véhicules arrivant de la D 933 et par voie de conséquence une meilleure insertion des usagers de la route arrivant depuis Caumont-sur-Garonne et Meilhan-sur-Garonne (D 143). Installée au-dessus du canal, une passerelle pour piétons et cycles permet également de rejoindre la voie verte de part et d'autre de la route en toute sécurité.

D'un montant de 1,1 M€, ce programme a été entièrement financé par le Conseil départemental.

■ TOURISME

Donner une nouvelle dimension au développement touristique

330 M€ de chiffre d'affaires, 5 000 emplois directs, 6,2 millions de nuitées : ces seuls chiffres illustrent le poids du secteur touristique en Lot-et-Garonne, trois chiffres qui ont d'ailleurs doublé en 20 ans. Afin de maintenir cette dynamique et de faire du Lot-et-Garonne la destination verte au cœur du Sud-Ouest, le Conseil départemental a confié au Comité départemental de Tourisme la tenue d'États généraux du Tourisme. Menés sur l'année 2016, ils visent à identifier les pistes à développer pour que le tourisme continue à prospérer en Lot-et-Garonne. Avec une ambition commune : accroître sensiblement le nombre d'emplois et de visiteurs à l'horizon 2025.

Les collectivités, les chambres consulaires, les offices de tourisme, les professionnels du secteur, mais aussi les Lot-et-Garonnais, premiers ambassadeurs de notre département, tous doivent s'approprier les États généraux du Tourisme afin que, collectivement, soit élaborée la feuille de route pour les 10 années à venir.



Matthias Fekl, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, a salué la démarche engagée par Pierre Camani et Jacques Bilirir, et les a assurés de tout son soutien.

Center Parcs : des réunions publiques en juin



Une première réunion a permis de présenter la concertation aux acteurs locaux du département avant de rencontrer des Lot-et-Garonnais.

La concertation est au cœur du projet Center Parcs, qui doit voir le jour sur les communes de Pindères et Beauziac, à l'horizon 2020. Afin de présenter ce projet aux acteurs locaux et aux Lot-et-Garonnais, des réunions publiques, généralistes ou thématiques, sont organisées par Pierre & Vacances-Center Parcs. Elle ont pour objectif de présenter le projet à la population, afin que chacun puisse s'informer, s'exprimer et dialoguer sur le projet. Cet exercice démocratique vise également à enrichir le projet et améliorer son intégration dans le territoire.

Lundi 6 juin - 19 h - Pindères (ouverture de la concertation)

Jeudi 9 juin - 19 h - Beauziac (environnement)

Lundi 13 juin - 19 h - Casteljalous (réseaux et équipements publics)

Jeudi 16 juin - 19 h - Marmande (retombées économiques et emplois)

Lundi 20 juin - 19 h - Nérac (modèle économique et financement)

Jeudi 23 juin - 19 h - Grézet-Cavagnan (clôture de la concertation)

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

En adoptant le budget 2016, les élus de la majorité ont montré qu'ils entendaient, quelles que soient les difficultés, honorer leur parole et rester fidèles à leurs valeurs.

Respecter l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité, continuer à investir pour l'avenir, maintenir la qualité des services départementaux malgré une baisse des dotations de l'Etat conjuguée à l'explosion des dépenses obligatoires : tel est le défi que la Majorité a dû relever.

Outre l'effort porté à l'investissement, qui permet de lancer des chantiers d'avenir tels que le déploiement du Très haut débit, les élus de la majorité ont eu à cœur de conforter le Département dans son rôle de soutien aux collectivités ainsi qu'aux associations qui font vivre nos villes et nos villages.

Parce que le sport, la culture et la citoyenneté sont le ciment de notre vie quotidienne, l'enveloppe accordée aux associations restera stable en 2016.

En s'engageant dans une démarche de contractualisation qui ciblera les projets structurants des territoires, le Département souhaite donner un nouvel élan au partenariat étroit qu'il a noué avec les communes et leurs groupements.

N'en déplaise à l'opposition, c'est bien l'avenir du Lot-et-Garonne qui se construit aujourd'hui.

Majorité départementale, Hôtel du Département,
47922 Agen cedex 9 - 05 53 69 42 72
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Tenir leurs engagements. Voilà ce que les Français demandent à leurs responsables politiques. Et voilà ce que les élus socialistes, au Gouvernement comme au Conseil départemental, sont incapables de faire.

Pour préparer le budget 2016, majorité et opposition au Département s'étaient accordées sur quelques principes : baisse de 10 % des dépenses des services, stabilisation de la masse salariale ou encore maintien de l'investissement. Or ces principes ont tout simplement été oubliés : les dépenses de fonctionnement augmentent encore, pas de stabilisation de la masse salariale avant 2018 (sans remise en cause des nombreuses embauches politiques de 2015), et surtout une baisse sans précédent de l'investissement (- 26 %). Le reniement, c'est maintenant !

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Contraint par la Loi NOTRe, étranglé par de nouvelles restrictions budgétaires, écrasé sous le poids du volet Social, le Conseil Départemental ne pouvait malheureusement que prioriser et recentrer ses interventions au profit de ses compétences obligatoires. Des décisions ont été prises et validées à l'unanimité par l'assemblée départementale. Elles sont à la fois courageuses et douloureuses. Forcément injustes. C'était malheureusement le prix à payer, pour ne pas toucher à vos impôts. CQFD !

Nathalie Bricard et Christian Delbrel - 06 45 74 46 14